

Votants : 78  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 17 mai 2019  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 28 mai 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 mai 2019

### DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT D'AMURE POUR SON PROJET DE "POSE DE 6 MATS A LEDS A L'ENTREE DU BOURG D'AMURE"

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Agnès JARRY à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Jacqueline LEFEBVRE, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Michel PANIER à Jérôme BALOGÉ, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU

#### **Titulaires absents suppléés :**

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

#### **Titulaires absents :**

Carole BRUNETEAU, Didier DAVID, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Dominique SIX, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190527-C08-05-2019-DE  
Date de télétransmission : 05/06/2019  
Date de réception préfecture : 05/06/2019

## COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 27 MAI 2019

#### **DIRECTION GÉNÉRALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2018-2020 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT D'AMURÉ POUR SON PROJET DE "POSE DE 6 MÂTS À LEDS À L'ENTRÉE DU BOURG D'AMURÉ"**

Monsieur **Jérôme BALOGÉ**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,

Vu la délibération du 12 mars 2018 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2018-2020,

Vu la délibération du 26 février 2019 de la Commune d'Amuré sollicitant le PACT 2018-2020 pour le projet : « Pose de 6 mâts à LEDS à l'entrée du Bourg d'Amuré ».

La commune d'Amuré a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 5 467,47 euros au titre du PACT 2018-2020 pour son projet : « Pose de 6 mâts à LEDS à l'entrée du Bourg d'Amuré ». Le coût total prévisionnel des travaux s'élève à 10 934,94 euros Hors Taxe. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT 2018-2020 à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 5 467,47 euros.

Le projet a pour objectif de mettre en place six sources LED rue des Erables et rue des Mégalithes.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT 2018-2020, aux enjeux d'efficacité énergétique et de mise aux normes des équipements : Réhabilitation du réseau d'éclairage public avec des solutions réduisant la consommation d'énergie.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 5 467,47 € au titre du PACT 2018-2020 à la Commune d'Amuré,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 6 du règlement du PACT.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 78  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jérôme BALOGÉ**

**Président**

## DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

Accusé de réception en préfecture  
079-21790089-1-20190226-DCM05-2019-DE  
Date de télétransmission : 27/02/2019  
Date de réception préfecture : 27/02/2019

## COMMUNE D'AMURE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU 26 FEVRIER 2019**

Conseillers: 10  
Présents: 7  
Votants: 7  
Pouvoir:

L'an deux mille dix-neuf, le 26 février, à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal d' AMURE, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion extraordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'AMURE, sous la présidence de Monsieur Marcel MOINARD, Maire.

**Présents :** MOINARD Marcel, HERAULT Francette, GEANT Thierry, COMINET Lydiane, BROSSARD Vincent, GATARD Annie, QUEIROS Catherine,

**Absent excusé :** MICHAUD Loïc,

**Absents :** REIGNIER Bernard, GAUDIN Gilles,

**Pouvoir:**

Date de la convocation : 19 février 2019

**Objet: Demande de Subvention CAN – pacte financier N°2 Pose de 6 mâts à LEDS entrée du bourg d'AMURÉ.**

Monsieur le Maire présente le dossier concernant la pose de 6 mâts à LEDS entrée du bourg d'AMURÉ

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :  
- Valide le plan de financement comme suit :

<b>Travaux</b>		
- pose de 6 mâts à LEDS		10 934,94 Euros
TVA 20%		<u>2 186,99 Euros</u>
<b>Total TTC Travaux</b>		<b>13 121,93 Euros</b>

Il est décidé de solliciter une aide auprès de la communauté de commune du Niortais dans le cadre du Pacte financier.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à faire les démarches nécessaires pour la demande de subvention.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus  
Pour extrait conforme  
Le Maire.

Acte rendu exécutoire après réception  
en Préfecture le : 28/02/19  
Et publication le : 28/02/19



Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190527-C08-05-2019-DE  
Date de télétransmission : 05/06/2019  
Date de réception préfecture : 05/06/2019